

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL CQP DÉMONTEUR AUTOMOBILE

Un référentiel d'activités et de compétences professionnelles :

Il décrit les activités, blocs de compétences (BC). Il est constitué en miroir de la fiche de qualification du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA).

Un référentiel d'évaluation :

Un document unique concernant les règles générales d'accès à la certification, validé par les partenaires sociaux de la branche, est associé à ce référentiel.

En complément, un référentiel d'évaluation décrit les conditions de certification de ce CQP

Il précise les critères et les modalités d'évaluation par bloc de compétences.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise Contrôle visuel Agencement et entretien du poste de travail Diagnostic des organes du véhicule Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise	Diagnostic et estimation physique des véhicules hors d'usage : Appliquer et respecter la réglementation relative au recyclage automobile ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité Evaluer l'état des pièces du véhicule hors d'usage avant démontage Réaliser le diagnostic des éléments constituant un véhicule hors d'usage en vue du démontage	Une mise en situation professionnelle suivie d'un questionnaire d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance du cadre réglementaire des centres de recyclage automobile agréé ▪ Identification et respect des règles d'hygiène et de sécurité propres à prévenir les risques professionnels pour l'individu ainsi que les risques écologiques pour l'environnement ▪ Capacité à évaluer avec exactitude et rapidité l'état des pièces d'un véhicule avant le démontage et à en établir le diagnostic ▪ Capacité à mettre en route le véhicule

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification de l'ensemble des documents, permis et procédures préalables au démontage ▪ Qualité du remplissage de la documentation relative à l'estimation physique et au diagnostic d'un véhicule hors d'usage
<p>Dépollution / stockage et gestion des produits polluants intégrant éventuellement les fluides frigorigènes conformément à la réglementation en vigueur au sein de l'activité</p> <p>Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise</p> <p>Agencement et entretien du poste de travail</p>	<p>Mise en sécurité et dépollution des véhicules hors d'usages et matières :</p> <p>Réaliser la mise en sécurité d'un véhicule hors d'usage</p> <p>Réaliser les opérations de dépollution d'un véhicule hors d'usage</p>	<p>Une mise en situation professionnelle suivie d'un questionnaire d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche, déclenchement ou retrait des systèmes pyrotechniques dans le respect des règles de sécurité ▪ Identification des risques liés aux véhicules non thermiques et connaissance de la procédure adaptée ▪ Identification des équipements non conventionnels et connaissance de la procédure adaptée à un retrait dans le respect des règles de sécurité ▪ Mise en œuvre de la dépollution du véhicule avec emploi des outils, matériels, techniques et EPI adaptés ▪ Connaissance de la réglementation, et des incidences sur l'environnement et des principes de fonctionnement du système de climatisation ▪ Application des méthodes de récupération des fluides frigorigènes et des règles de stockage selon les

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p>procédures adaptées et la réglementation en vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des règles d'hygiène et de sécurité
<p>Identification / démontage et marquage des pièces</p> <p>Utilisation de la documentation technique</p> <p>Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise</p> <p>Agencement et entretien du poste de travail</p> <p>Tri / nettoyage et étiquetage des pièces</p> <p>Agencement et entretien du poste de travail</p>	<p>Démontage et organisation du tri des pièces et matières :</p> <p>Utiliser un vocabulaire adapté à sa pratique professionnelle et repérer les éléments constituant un véhicule automobile</p> <p>Déposer et démonter les pièces destinées au réemploi</p> <p>Déposer et démonter les matières destinées au recyclage et/ou à la valorisation</p> <p>Gérer et organiser le tri des pièces et matières</p> <p>Nettoyer les pièces de réemploi</p>	<p>Une mise en situation professionnelle suivie d'un questionnaire d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des pièces et des matières des différents véhicules et de leur composition ▪ Maîtrise des modes d'assemblage et de désassemblage des éléments amovibles et inamovibles dans le respect des normes de qualité et de sécurité ▪ Mise en œuvre de la technique de dépose ou de démontage la plus adaptée à la préservation de la pièce ou de la matière et à la minimisation des risques (individu et environnement) ▪ Connaissance des méthodes de traçabilité informatique ou manuelle des pièces ▪ Identification des matières destinées au recyclage ou à la valorisation ▪ Identification des matières présentant un risque de pollution et mise en place de la procédure de prévention ou de retrait adaptée ▪ Capacité à conditionner les pièces destinées au stockage selon leur destination

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance et respect des méthodes d'organisation du tri▪ Nettoyage des pièces de réemploi en utilisant les techniques, outils et produits correspondant aux différents types de pièce et respectant leur préservation▪ Respect des normes et règles de sécurité▪ Recours à la documentation technique, si nécessaire, et utilisation du vocabulaire métier adapté
--	--	--	---

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

Le CQP est délivré par un jury paritaire composé d'un représentant patronal, d'un représentant salarié et d'un formateur n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation du candidat.

Le jury reçoit tous les candidats dès lors qu'ils ont acquis l'ensemble des blocs de compétences constituant le CQP.